



Des PME informatiques s'unissent pour exporter

Dans la région Rhône-Alpes, trois éditeurs ont décidé de mutualiser leurs moyens commerciaux pour prendre pied en Allemagne. Avec le soutien de plusieurs organismes publics.

Gilbert Kallenborn , 01net., le 14/06/2007 à 18h00



Pour de nombreuses PME, développer les ventes à l'étranger relève parfois de l'aventure. Trois éditeurs de la région Rhône-Alpes - Alinto (solutions de messagerie), Inès (PGL) et Opensugar (services multimédias pour opérateurs) - ont pourtant la ferme volonté de s'établir outre-Rhin. Ils viennent, pour cela, de créer une association de loi 1901 baptisée Opaline, avec laquelle ils vont partir à la conquête du marché germanique.

« Pour un éditeur informatique, il est crucial de pouvoir se développer à l'étranger, ne serait-ce que pour rentabiliser ses investissements, explique Philippe Gilbert, PDG et fondateur d'Alinto. Nos trois sociétés effectuent déjà quelques ventes à l'étranger. Mais pour le marché allemand, qui est assez complexe, nous avons préféré unir nos forces. »

S'implanter à moindre coût

Les trois dirigeants se sont connus à Lyon Infocité, une association professionnelle dédiée aux acteurs des TIC. L'idée de s'implanter en Allemagne a germé dans leur tête en septembre 2006. Il aura fallu presque un an pour analyser le marché et construire un dossier. Depuis le 1er mai, les trois éditeurs disposent, à Stuttgart, d'une antenne commerciale commune, chargée de la prospection auprès des revendeurs et des opérateurs. « La mutualisation nous permet d'abaisser le coût d'investissement. L'antenne de Stuttgart ne nous coûte, à chacun, que 1 500 euros par mois, tout compris », précise Philippe Gilbert.

Heureusement, les trois éditeurs ne sont pas seuls dans leur équipée. Ils bénéficient du soutien de trois organismes publics. Le premier est l'Erai (Entreprise Rhône-alpes international), une agence créée par le conseil régional pour aider les entreprises locales à s'installer à l'étranger. Cet organisme les a assistés dans leurs analyses économiques et leurs démarches administratives. Il leur met également à disposition des locaux à Stuttgart à des prix préférentiels.

Une aide gouvernementale

Le deuxième coup de pouce provient, ni plus ni moins, du Gouvernement. L'association Opaline a reçu le label « Groupement de PME à l'export », délivré conjointement par le ministère des PME et par le ministère délégué au Commerce extérieur. Cette distinction existe depuis janvier dernier et permet de financer 50 % des dépenses d'installation à hauteur de 20 000 euros.

Enfin, les trois sociétés se sont adossées à l'assureur Coface qui, pour le compte de l'Etat, propose aux PME un contrat d'assurance prospection. Pendant la période de garantie (de l'ordre de trois à quatre ans), le souscripteur bénéficie d'une indemnité financière à la fin de chaque exercice si les bénéfices ne sont pas au rendez-vous.

L'entreprise devra rembourser ces indemnités le jour où les ventes décolleront. Du coup, les trois éditeurs peuvent rester zen. Ils décideront, en 2008, si leur virée en Allemagne vaut le coup d'être poursuivi.